

**Consultation publique**  
**Projets de règlements P-04-047-84 et P-09-036**  
**Projets de développement du site des anciens ateliers du CN**

Compte rendu de la rencontre préparatoire avec  
l'Agence métropolitaine de transport (AMT)

Date : 3 septembre 2009

Heure : 15h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal

Étaient présents :

**Représentants du promoteur:**

M. Denis Houle, Directeur de projets, Projets; AMT

Mme Claude Pelletier, Chargée de projets, Communications et marketing; AMT

**Office de consultation publique de Montréal :**

M. André Beauchamp, Président de la commission

M. Michel Hamelin, Commissaire

M. Simon Langelier, Secrétaire et analyste de la commission

**1. Le cadre de la consultation publique et son déroulement**

Le président de la commission rappelle le mandat de l'OCPM, le code d'éthique en vigueur et les exigences inhérentes à la consultation publique. Il présente également l'ordre dans lequel se feront les présentations lors des soirées de la consultation publique.

**2. La consultation publique**

Les représentants de l'AMT précisent que le projet d'aménager un centre d'entretien pour leurs équipements ferroviaires dans la partie nord du site est conforme à la réglementation actuelle de la Ville de Montréal. De plus, l'AMT mentionne que les installations actuelles d'entretien sont désuètes. Ainsi, le site de Pointe-Saint-Charles pourrait accueillir environ le deux tiers de la flotte des trains de l'AMT pour procéder à leur entretien. L'AMT considère que les questions touchant aux accès et au patrimoine seront importantes lors de la consultation publique.